

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire réunie en session Extraordinaire

Les actionnaires de la Banque de Développement Local – BDL sont conviés à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie en session Extraordinaire, qui se tiendra le lundi 07 septembre 2026 à 9 h 30, au siège de la Direction Générale de la BDL, à Staouéli - Alger.

L'ordre du jour portera sur les points suivants :

- Changement du mode de gouvernance de la Banque de Développement Local - BDL ;
- Désignation d'un commissaire aux comptes ;
- Nomination d'un administrateur.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il détient, peut assister personnellement à cette Assemblée. À défaut, il peut donner procuration, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, afin de se faire représenter et de participer au vote.

Les représentants des personnes morales doivent obligatoirement être munis d'un pouvoir signé et cacheté par leur représentant légal. L'Assemblée Générale sera ouverte aux actionnaires inscrits sur le registre des actionnaires de la Banque, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le modèle de procuration est disponible en téléchargement sur le site web de la Banque : www.bdl.dz

Pour assister à l'Assemblée, les participants doivent se munir des documents suivants :

- La pièce d'identité de l'actionnaire ;
- Le cas échéant, la procuration ou le pouvoir, accompagné d'une copie de la pièce d'identité du mandataire ;
- Le livret de famille ou une fiche familiale pour les représentants légaux des actionnaires mineurs.

L'ensemble des documents relatifs à cette Assemblée Générale sera mis à la disposition des actionnaires sur le site web de la Banque : www.bdl.dz.

Pour toute information complémentaire, les actionnaires peuvent contacter la Banque à travers les canaux suivants :

- Site web : www.bdl.dz
- Centre d'appel : 021 99 48 00

Le présent communiqué vaut convocation officielle de l'ensemble des actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie en session Extraordinaire, prévue le lundi 07 septembre 2026 à 9h30, au siège de la Direction Générale de la Banque de Développement Local - BDL, sise n° 05 Rue Gaci Amar, Staouéli, Alger.